

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace).....	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page.....	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La discussion du Traité de paix. Les garanties de paix doivent être renforcées. Quelques citations suggestives !... — Les grèves se multiplient toujours aggravant la situation de notre malheureux pays. Un exemple qui devrait ouvrir les yeux des travailleurs. — Les incidents de Fiume.

De la discussion interminable du traité de paix qui se déroule à la Chambre, il y a lieu de retenir une intéressante intervention de M. André Lefèvre. Cet orateur s'est surtout préoccupé du désarmement de la Prusse et, par suite, de la sécurité de la France. Il a résumé la question en disant qu'on devrait interdire la fabrication des canons, quel qu'en soit le calibre, dans toute l'Allemagne.

M. André Tardieu, qui n'est peut-être pas aussi rassuré qu'il le déclare sur les intentions de nos ennemis, a reconnu que l'idée d'un bon et que les Alliés pourront y songer puisqu'ils se sont réservés, par l'article 168, la possibilité d'améliorer le traité.

Il ne faut pas se leurrer, en effet, le Boche n'accepte pas sa défaite. Le cardinal Mercier l'a dit en débarquant en Amérique : dès aujourd'hui les Allemands préparent la guerre de revanche. Il serait donc fût de notre part de ne pas assurer l'avenir, puisque l'article 168 du traité nous en donne la possibilité. Certes, on ne peut songer à supprimer tous les risques de demain, mais on peut prévoir et imposer les garanties supplémentaires qui paraissent indispensables.

M. Delobel, de l'Informateur Citoyen, prouve par quelques citations que l'état d'esprit des Barbares est inquiétant. Nous n'avons pas le droit de nous désintéresser de cet avertissement.

En premier lieu que vante la façade démocratique de la nouvelle constitution allemande si l'esprit de l'ancien régime continue à habiter l'édifice ? C'est ce que remarquent les Dernières Nouvelles de Munich, dont le républicanisme n'a cependant rien de bien farouche : « Presque partout, converti par un faible nombre de fonctionnaires dévoués à la nouvelle forme de l'Etat, se cache, à peu près inchangée, la large cohorte des fervents de l'ancien régime. Le fait est particulièrement monstrueux au Ministère de l'Intérieur de Prusse où, sous la conduite de Wolfgang Heine, socialiste majoritaire, quelques partisans notoires de la réaction sont chargés de postes importants.

Réaction et militarisme marchent de pair. H. von Gerlach, dans sa revue Die Weltam Montag, publie un document suggestif émanant de la Ligue allemande des fonctionnaires de l'armée et de la marine. Le but de ce mémoire, d'après l'introduction n'est rien moins que de « mettre en œuvre tous les moyens compatibles avec les dispositions du traité de paix pour maintenir à son maximum la puissance militaire de la nation allemande, afin que celle-ci retrouve la force d'opposer aux prétentions insolentes de ses ennemis un non catégorique ». La voie à suivre est indiquée dans le détail. Les 100.000 hommes accordés par le traité constitueront « une armée de chefs » ; afin de porter au maximum l'effectif des combattants, on fera passer sous l'administration civile les différents services d'intendance, de santé, de remonte, etc... Quand à l'armement, le mémoire fait remarquer que, si le nombre des fusils, des mitrailleuses, des canons est limité, il n'est pas défendu de constituer des réserves de pièces détachées ou de machines pour la fabrication des armes, et conclut avec sérénité : « Il faut mettre à profit ces lacunes du traité de paix ».

Ainsi, dit M. Delobel, se perpétue cet esprit d'orgueil qui se refuse à reconnaître que l'Allemagne a commis des crimes et doit les expier, mais considère qu'elle est traitée injustement, cet esprit de haine qui excite les passions chauvines responsables de la guerre. La Société pacifiste allemande, bien qu'elle prétende trouver au traité de paix un caractère de violence, est obligée dans un appel au peuple allemand de dénoncer le péril que font courir au pays ceux qui préchent une guerre de revanche (Berliner Tageblatt).

Certes, il y a ça et là en Allemagne des germes d'un esprit nouveau. Mais il s'en faut de beaucoup qu'il ait pénétré dans les milieux officiels comme dans les masses populaires.

Il n'en est pas de meilleures preuves que les événements de Courlande. Dans cette région une armée de près de 100.000 prussiens prétend rompre avec Berlin et constituer un Etat indépendant. A la vérité, c'est une manœuvre prévue par la Prusse.

Cette dernière se déclare impuissante à commander en Courlande. Elle n'en compte pas moins sur l'armée de Von der Goltz pour inquiéter les Polonais et travailler à la conquête de la Russie d'accord avec les bolcheviks.

M. André Lefèvre a raison : à tous les points de vue, mais surtout au point de vue militaire, les garanties de la paix ont besoin d'être complétées. Travaillons-y et restons toujours sur nos gardes.

Les grèves continuent à éclater un peu partout. Lorsqu'une corporation de travailleurs veut une amélioration quelconque elle ne discute plus, elle cesse brusquement le travail sans souci aucun du mal irréparable que ces crises successives font au pays.

Nous enregistrerons bientôt comme une réalité la boutade d'un journal illustré de Lisbonne qui représente des prisonniers posant un ultimatum au directeur de la prison, avec cette légende : Nous demandons 8 heures d'emprisonnement, de la viande fraîche à tous les repas et la reconnaissance de notre syndicat !

Il serait vraiment temps que les corporations aient le courage de regarder en face le danger qui menace notre malheureuse patrie. Certes, nous ne contestons pas les droits des syndicats à améliorer les conditions de travail. En présence de la vie chère, ces syndicats se doivent d'obtenir du capital des concessions permettant au travailleur une vie moins dure.

Mais, en vérité, est-il nécessaire pour cela d'avoir recours à la grève sans épuiser tous les moyens de discussion. Par ce procédé on appauvrit tous les jours un peu plus le pays, on va à l'encontre du but poursuivi puisque la vie est d'autant plus chère que la production est moins forte, on énerve l'opinion et on prépare les mouvements de réaction violente. Que ce soit le but des meneurs qui rêvent de bolchevisme, entendu ; mais les travailleurs honnêtes et loyaux, qui sont l'immense majorité, n'ont-ils pas le devoir de songer à l'intérêt général du pays qui dépend d'une production intensifiée ?

On peut se représenter le mal que peut faire une grève injustifiée par les lignes que le Daily Graphic consacre à l'arrêt du travail dans les mines du Yorkshire.

Les mineurs ont repris le travail il y a un mois environ. Depuis lors on a calculé la perte directe subie par eux et par le pays.

« Nous disons perte directe, écrit notre confrère anglais, parce qu'il est impossible d'estimer les pertes dues aux contre-coups de la grève. »

« La perte de charbon a été de 50.000 tonnes par jour, soit 1.200.000 tonnes pour toute la période. Certaines autorités portent même le chiffre plus haut. Le nombre des grévistes était de 200.000. Les fonds de leur organisation (en comptant la livre à 50 francs) montaient à 21 millions au début de la lutte ; les indemnités de grève ont dépassé 9 millions appauvrissant ainsi le syndicat de près de moitié, bien que l'indemnité versée aux mineurs n'ait été que de 12 fr. 75 environ par semaine avec 1 fr. 50 en plus par enfant. Beaucoup d'ouvriers avaient épuisé leurs économies dès la fin de la troisième semaine et leurs femmes et leurs enfants ont été sur le point de mourir de faim. La différence dans la prospérité peut se mesurer à ce fait que les hommes ont absorbé 9 millions en indemnités de grève et perdu 150 millions de salaires.

« Ce n'est pas tout. Beaucoup d'hommes ne pourront pas reprendre immédiatement le travail, malgré leur désir. A la grande mine de Barnsley, il faudra un mois avant de pouvoir arriver au rendement antérieur. Des boisages, des réparations de toute sorte sont à faire. Cependant il n'y aura guère qu'un tiers de chômeurs dans une semaine. Les quatre fosses appartenant à Fountain et à Burnley, qui emploient 2.000 hommes, espèrent en reprendre 500/0 dans quelques jours. »

Ainsi, par cette grève qui était inutile pour obtenir les satisfactions

réclamées, les mineurs se sont ruinés, ils ont épuisé leurs ressources syndicales et ils ont causé un dommage immense au pays. Cette grève n'a rien amélioré, elle a créé une misère plus grande, c'est tout. Cette expérience du bolchevisme ne devrait-elle pas ouvrir les yeux aux travailleurs des autres pays ?

Le poète d'Annunzio qui se révéla, il y a quelques mois, si grotesquement francophobe parce que la France, obligée de compter avec l'Amérique et l'Angleterre, se refusait à seconder les projets excessifs de Rome dans l'Adriatique, d'Annunzio vient de se livrer à une manifestation absolument déplacée. Il est entré à Fiume à la tête d'un corps de volontaires pourvus de mitrailleuses et de chars blindés. Que s'est-il passé exactement, avant que le ministre Nititi prévenu intervint énergiquement ? on ne le sait pas au juste.

Mais l'occasion est bonne pour parler des incidents de Fiume sur lesquels on fait un silence inexplicable.

On sait que des événements déplorablement se sont produits en juillet dans cette ville, au cours desquels quelques soldats français furent tués.

Une enquête fut ordonnée par les Alliés. Elle fut confiée à quatre généraux américains, anglais, français et italien. Leur rapport a été déposé. On ne l'a pas publié. On sait seulement, par la presse italienne, que les troupes françaises furent victimes d'une agression injustifiée et que les enquêteurs conclurent nettement à la culpabilité du commandement italien puisqu'ils réclament une réparation morale et matérielle des torts causés aux Français.

Le rapport est donc favorable à nos troupes. C'est sans doute ce qui a été dit au francophobe d'Annunzio qui s'est livré à une manifestation insupportable.

En présence de cette nouvelle provocation, on ne comprendrait pas que le Conseil suprême s'obstinât à garder secret le rapport des généraux.

Le gouvernement de Rome n'est pas responsable de l'acte criminel de quelques fous ou de quelques exaltés. Pourquoi, dès lors, ne pas publier un document qui rend justice aux troupes françaises odieusement brimées pendant plusieurs semaines ?

Le silence ne peut qu'engendrer l'irritation sur un point où il est capital de ramener l'apaisement. « La publication de la vérité, et des sanctions prises écrit Gauvain des Débats, peut seule rétablir la confiance. Le gouvernement italien se fera honneur en s'y prêtant de bonne grâce. Le Cabinet Nititi n'est pas responsable de la politique de MM. Orlando et Sonnino. Plus vite il s'en dégagera mieux cela vaudra. »

Des Français ont été assassinés à Fiume, leur mémoire a droit à une réparation éclatante, voilà le point indiscutable et qui doit être tranché selon les désirs de notre pays.

A. C.

INFORMATIONS

La Légion d'honneur à Douai et à Cambrai

Le gouvernement ayant décerné à Douai et à Cambrai la Croix de la Légion d'honneur, le Président de la République, pour rehausser encore l'hommage de la Nation à ces deux vaillantes cités, a bien voulu s'y rendre dimanche pour leur remettre cette distinction. La croix des braves, dont Douai et Cambrai paperaient désormais leurs blasons, auréole d'un rayon de gloire les noirs lauriers d'une frémissante tragédie. L'histoire de ces deux villes sous l'occupation prussienne restera, en effet, parmi les plus impressionnantes souvenirs de la guerre.

Invahies l'une et l'autre dans le mois d'août 1914, Douai et Cambrai, émules dans le labeur pacifique, sont devenues pendant la guerre des sœurs d'infortune. L'une et l'autre sont restées pendant 4 années prisonnières des barbares, séparées du reste du monde civilisé ; elles ont subi les mêmes épreuves pendant l'occupation : mobilisables amenés en captivité, civils déportés en masse, otages (hommes et femmes) odieusement traités en Russie et en Allemagne.

Le général Léman prévoit une nouvelle guerre avec l'Allemagne

Le général Léman, le glorieux défenseur de Liège, commentant la prédiction du cardinal Mercier, suivant laquelle les Allemands auraient encore recours aux armes dans un délai prochain, a dit que le cardinal avait raison. Le général prévoit que d'ici quinze ans l'Allemagne fera une nouvelle attaque sur la France et essaiera encore de passer par la Belgique.

« L'Allemagne, dit le général, est déjà en train de forger des armes pour le prochain conflit. »

L'Allemagne reste armée

Le colonel Reinhart, ministre de la guerre prussien, nouvellement démissionnaire, ne rentrera pas dans l'armée, mais participera au nouveau ministère de la défense de l'Empire. A la tête de ce nouveau ministère, seront représentées les puissances militaires de la Confédération des Etats allemands. Le ministère de la défense de l'Empire se composera d'un service pour les troupes de terre et d'un autre pour les troupes de mer.

Le colonel Reinhart prend le service des troupes ; le chef du service de la marine est l'amiral de Troth. Tout le ministère de la défense de l'Empire sera, comme avant, sous les ordres du ministre Noske.

Les armoiries boches

Les nouvelles armoiries allemandes ont été adoptées : un aigle noir à une tête ; les ailes ne sont pas déployées ; le bec, la langue et les serres sont rouge foncé ; le fond de l'écusson est jaune doré. Le projet adopté est l'œuvre du professeur Depler, de Berlin.

Un message de Lloyd George

M. Lloyd George, dans un message au peuple britannique, dit notamment :

« Si nous laissons se perpétuer le vieil état de choses avec ses habitations insalubres, son travail au rabais et où cote à cote avec la pénurie on voit le gaspillage des richesses inépuisables du monde, nous serons traités envers les morts héroïques. Nous nous rendrons coupables de la plus vieille perfidie dont fut jamais flétrie la mémoire d'un peuple. »

« Il faut que le vieux monde finisse et cède à la place de tous d'aider à mettre debout un nouveau monde où les travailleurs recevront leur juste récompense. »

Une nouvelle victoire de Denikine

L'aile droite de l'armée de volontaires du général Wrengel, qui combat sous les ordres de Denikine, a déployé la semaine dernière une résistance opiniâtre couronnée de succès en défendant Tsaritain contre les attaques incessantes des bolcheviks. Les troupes rouges ont exécuté une attaque combinée contre les défenses du nord-est et du sud de la ville. La principale attaque au nord étant appuyée par la flottille de la Volga, elle s'est poursuivie pendant trois jours. L'ennemi, finalement, a été repoussé avec de fortes pertes. Il a laissé aux mains des troupes du général Wrengel 9.000 prisonniers, 11 canons, plus de 100 mitrailleuses. Trois régiments bolcheviks ont capitulé. Deux autres ont été complètement annihilés.

Démission du Cabinet serbe

M. Louhomir Davidovitch, président du Conseil des ministres serbe, a présenté dans la matinée au prince régent Alexandre, la démission du ministère entier.

La démission est motivée par les difficultés survenues à la Conférence de la paix entre les Alliés et la délégation serbe au sujet du traité de paix avec l'Autriche.

Les denrées s'accroissent en Australie

Il se trouve actuellement dans les entrepôts de Sydney une accumulation considérable de denrées alimentaires et autres marchandises destinées à l'Europe qui, faute de tonnage, ne peuvent être transportées à destination.

En voici une sommaire énumération : plus de trois millions de tonnes de blé, 50.000 tonnes de viande, 23.000 tonnes de lapins congelés, 60.000 tonnes d'autres denrées et 1.320.000 tonnes de laine.

Les prochaines élections

Certains journaux publient depuis quelque temps des informations sur la date des élections prétendant les avoir puisées à des sources autorisées. Aucune indication dans aucun sens n'a été donnée sur cette question. Les notes parues ne peuvent par conséquent, exprimer l'opinion de leurs auteurs et sont de pure fantaisie.

CHRONIQUE LOCALE

LES PRIX « NORMAUX » ANORMAUX

Les fameux « prix normaux » nous paraissent fort avoir fait fiasco. Dès les premiers jours de l'apparition de ces longues listes dans lesquelles, minutieusement, colonne par colonne, étaient énumérés les denrées, leurs prix « normaux », un sourire sceptique avait retreuvé les lèvres de quelques grincheux, — évidemment.

Prix « normaux » ? Mais la plupart des prix portés sur la liste étaient plus élevés que ceux consentis par les vendeurs.

Un petit fait qui date de samedi, jour de foire à Cahors. Une dame marchande un kilo de raisins. La vendeuse fixe son prix à 1 fr. 25 la livre. A force de discussion, l'acheteuse obtient un sou de rabais. Mais, à ce moment, la vendeuse lit la liste des prix « normaux » que lui tend un agent de police. La feuille portait : 1 fr. 30 la livre ! La vendeuse éleva son prix aussitôt.

De plus, les œufs sont fixés « prix normaux », à 3 fr. 75 la douzaine. Samedi, à moins de 5 francs personne n'a pu s'en procurer.

Les prix normaux semblent avoir vécu ; il faudra trouver autre chose, un autre système plus pratique et moins fantaisiste.

Les délégués des Syndicats professionnels à la commission des prix normaux du département du Tarn-et-Garonne viennent d'écrire au préfet qu'ils n'assisteront aux réunions que lorsque la commission sera autorisée à appliquer les prix normaux à la production.

Les délégués des Syndicats professionnels pourraient avoir raison.

Mais qu'attend-on pour lever les barrières, c'est-à-dire pour permettre l'importation des denrées des pays étrangers ; ou bien pourquoi ne réduit-on pas les expéditions de denrées que chaque jour des commissionnaires raffient dans nos campagnes.

Aujourd'hui, ce n'est un secret pour personne, des courtiers ont acheté la vendange sur pied dans de nombreuses communes.

On comprend dès lors, qu'en opérant de cette façon, ils n'ont aucune intention de faire baisser le prix du vin.

C'est donc le moment de faire venir du vin d'Espagne, d'Algérie.

Nous croyons savoir que la question va être résolue sous peu à Cahors.

C'est le seul moyen pratique d'arriver à un résultat qui favorise le public, — à moins qu'on ne veuille favoriser, comme on l'a fait jusqu'ici, que les spéculateurs !

L. B.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent :

Gaston (Jean), soldat à la 24^e compagnie du 207^e rég. d'infanterie : très bon soldat. Tombé glorieusement pour la France à son poste de combat, le 19 février 1915, en Champagne. A été cité.

Gaudy (Jean-François-Antoine) soldat à la 18^e compagnie du 207^e rég. d'infanterie : bon et brave soldat, blessé grièvement à son poste de combat. Est mort pour la France des suites de ses blessures, le 27 août 1915. A été cité.

Gauthier (Jules), soldat à la 20^e compagnie du 207^e rég. d'infanterie : très bon soldat. Glorieusement blessé au champ d'honneur au cours de la bataille de la Marne, le 8 septembre 1914. A été cité.

Toujours les autobus

Un correspondant de Montcuq nous écrit :

Ceci n'est point un conte, mais une histoire de... comptes.

Notre région qui eut tant à souffrir durant la guerre au point de vue des communications est aujourd'hui bien desservie par un double service d'autobus :

Matin, Cahors-St-Cyprien-Montcuq-St-Daunès-Cahors.

Soir, Cahors-St-Daunès-Montcuq-St-Cyprien-Cahors.

L'autobus fait le service postal, matin et soir.

Mais voyez ceci :

Quand nous allons de Montcuq à Cahors, via St-Daunès, nous payons 3 fr. 20 (tarif kilométrique fixé par le Conseil général) ; retour de Cahors à Montcuq via St-Daunès, même prix.

Mais quand nous allons à Cahors via St-Cyprien, ou que nous effectuons le retour de Cahors, par St-Cyprien, le prix du voyage est de 5 fr. (tarif fixé par le bon plaisir du concessionnaire).

Un voyageur des communes de la vallée de Lindou, allant à Cahors par Montcuq ou venant de Cahors par la même voie paye : de St-Cyprien à Montcuq, 7 km., 3 fr. (tarif fixé par le bon plaisir du concessionnaire) plus le parcours de Montcuq à Cahors, 26 km., (seul tarif) 3 fr. 20, ce qui fait 6 fr. 20. Or, avant la création de l'autobus départemental, un voyageur faisant le même parcours payait à l'entrepreneur de l'autobus postal... 5 fr.

Explique qui pourra comment le concessionnaire actuel bénéficiant de la subvention départementale et de la subvention pour les services postaux du matin et du soir non seulement n'applique pas le tarif kilométrique, mais a augmenté le prix des places de 6 fr. 20 — 5 fr. = 1 fr. 20 sur les prix faits par l'ancien courrier postal automobile qui lui n'avait qu'une subvention journalière de 30 fr.

Le dit concessionnaire a d'ailleurs fusionné le service postal et le service de l'autobus du matin en un seul ce qui lui fait un double avantage qui aurait dû se traduire autrement que par une augmentation du prix des places.

Tout cela fait sans doute les affaires de l'entrepreneur, mais non celles du public : ce dernier en a assez de cette mise en coupe réglée.

Aussi, nous le disons nettement : il est temps que l'on fasse cesser ces abus.

C'est sans aménité contre personne que nous nous faisons aujourd'hui l'écho des plaintes recueillies ; tant pis pour ceux qui n'auront pas voulu nous entendre et qui, par leur indifférence ou leur complaisance, auront provoqué la colère populaire.

Citations à l'ordre de l'armée

L'Officiel du 8 septembre, publie les citations à l'ordre de l'armée suivantes :

Caluraud (Daniel), soldat à la 9^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie : soldat d'une bravoure héroïque, d'un bel exemple pour ses camarades. A été grièvement blessé, le 24 avril 1918, à Hangard-en-Santerre.

Toueix (Pierre), adjudant à la 3^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie : a brillamment enlevé sa section pour l'assaut des tranchées ennemies devant Perthe-les-Hurlus, le 5 mars 1915. A été blessé en sautant dans la tranchée conquise.

Votes de nos députés

Sur la disjonction de l'article 2 de la loi électorale, portant que les frais des bulletins, circulaires seraient payés par l'Administration, nos députés ont voté :

Contre : MM. de Monzie et Bécaas. La Chambre a prononcé la disjonction par 246 voix contre 224.

Collège de jeunes filles

Mme Gobé, dont le mari vient d'être titularisé dans une chaire d'histoire au lycée de Cahors, est nommée sur sa demande professeur d'histoire et de lettres au Collège de jeunes filles de Cahors où elle avait exercé précédemment sous le nom de Mlle Cros.

Inspection académique

M. Raoul Labry, professeur au Lycée Gambetta est délégué dans les fonctions d'inspecteur d'académie à la Roche-sur-Yon.

CHEZ LES PLANTEURS DE TABAC

La Fédération des planteurs de tabac nous adresse la communication suivante :

Une importante réunion de planteurs de tabac a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Cahors, samedi dernier 13 courant. Les délégués — dont plusieurs étaient accourus de l'extrême limite du département — avaient répondu en foule à l'appel du bureau de la Fédération. Dès l'ouverture de la séance et afin de marquer le désir unanime de lui conserver un caractère exclusivement corporatif, il fut décidé que seuls pourraient prendre part à la discussion les membres du Bureau et les délégués des Syndicats.

Salué par d'unanimes acclamations le président Delport, dans un discours vigoureux et éloquent, il rendit un hommage ému aux nobles enfants de la terre quercynoise tombés au champ d'honneur, et donna le chapeau saisisant de 75 p. 100 de soldats-paysans qui combattent ou mourront héroïquement pour la Patrie. Puis sur sa proposition, l'assemblée décida que les anciens experts mobilisés pendant la guerre, devaient reprendre aux tables d'expertise leur place momentanément délaissée.

Après lui, le camarade Delmas, vice-président, fit en quelques mots, l'éloge de M. Delport. Il le montra sur la brèche depuis 1905; il fit ressortir son mérite comme expert-volontaire pendant la guerre; il le montra lutteur courageux, ne marchandant jamais ni son temps, ni sa peine, ni son dévouement aux agriculteurs du département auxquels, agriculteur lui-même, il s'est exclusivement consacré.

Sur la proposition de M. Delport le camarade Delmas, grand blessé de la guerre, fut acclamé secrétaire général de la confédération générale des planteurs au lieu et place du camarade Marre qui a quitté Cahors. Le choix de la Fédération au Lot ne saurait manquer d'être ratifié par le Bureau de la C. G. P.

Puis il fut procédé à la reconstitution du Bureau départemental de la façon suivante :
Président : M. Louis Delport ;
Vice-présidents : MM. le Dr Larnaudie ; d'Arcac ; Emile Couderc (de St-Géry) ; Joffre ;
Secrétaire : M. Cabarrol ;
Trésorier : M. Cossé ;
Secrétaire-administratif : M. Pellissier.

Après quelques interventions isolées, le camarade Lucie délégué de St-Cirq-Lapopie, fit adopter à l'unanimité un ordre du jour de confiance au Bureau et à son Président, souhaitant la réorganisation de notre groupement et demandant l'application intégrale des vœux émis au Congrès de Brive concernant le relèvement des prix et la composition de la commission paritaire.

M. le Président allait lever la séance, lorsque brusquement, le député de Cahors entra dans la salle et demanda la parole. M. le Président lui fit courtoisement observer que seuls les délégués des Syndicats et les membres du Bureau avaient droit de parole en la circonstance. M. de Monzie, au milieu des rumeurs, exigna qu'on le laissât parler et, en effet, il plaça quelques mots hachés par les interruptions de l'assemblée. Les protestations se multiplièrent : « Pas de politiciens ici !... » ainsi que d'autres cris qui furent certainement désagréables à l'orateur. Ce dernier voulut continuer, mais le vacarme sévissant de plus belle, et la réunion tendant à revêtir un caractère politique, que les planteurs entendaient bien ne pas lui donner, M. Delport déclara que la séance était levée.

Après la séance

A l'issue de la séance de l'Hôtel de Ville, les délégués, représentants des syndicats des trois arrondissements, se sont réunis dans les salons de l'Hôtel de l'Europe. M. Delport, interrogé sur le point de savoir s'il était candidat aux élections législatives a répondu affirmativement. Cette déclaration a été saluée par des acclamations enthousiastes. M. Delport très entouré a été chaleureusement félicité. Il a pris rendez-vous dans les communes avec les délégués. C'est d'un excellent augure pour l'avenir. Nous nous en réjouissons sincèrement.

Compatriote

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote Marcel Prunieras, lieutenant commandant la 2^e batterie du 201^e R. A. C. vient d'être reçu définitivement à l'École Polytechnique.

Le lieutenant Prunieras est le fils de notre compatriote récemment revenu dans notre cité et le neveu de la dévouée professeur de l'école normale d'institutrices.

Ajoutons que le lieutenant Prunieras a été l'objet pendant la guerre de nombreuses citations que nous avons publiées.

Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

Nos Doctores

M. le docteur Ch. Chéry, chevalier de la Légion d'honneur, démobilisé, rouvrira son cabinet, le 19 septembre.

Assistance publique

M. Calvet, sous-inspecteur de l'Assistance publique à Cahors est élevé à la 3^e classe de son grade (au choix).
Félicitations.

Gendarmerie

Sont nommés gendarmes et affectés à la 17^e légion : MM. Gatignol, ex-sergent et Sourroubille, sergent au 2^d d'infanterie coloniale.

Fête de Labarre

La jeunesse du faubourg Labarre a bien fait les choses : elle peut se flatter d'avoir organisé sa fête avec un goût des meilleurs et un art supérieur.

Il y avait 5 ans que « lo boto » n'avait pas eu lieu : cette année, comme inauguration elle fut merveilleuse.

Les guirlandes, les fleurs, les trophées décoraient magnifiquement la place, le monument des Mobiles et les Boulevards.

De plus, on peut dire que rarement orchestre de fête publique fut aussi bien composé. La retraite aux flambeaux qui eut lieu samedi soir, obtint le plus vif succès.

Dimanche soir, au bal public se pressait une foule énorme. Tout Cahors était présent, admirant les belles illuminations électriques qui projetaient leurs feux multicolores jusque sur la place Thiers.

Dans la journée de lundi eurent lieu les jeux divers pour la plus grande joie des enfants.

Vers 6 heures un orage éclata, et une pluie bienfaisante tomba pendant 1 heure. La lourde chaleur fut aussitôt tempérée par une légère brise.

On fut un beau temps pour les couples de danseurs qui prirent part à la fête du soir.

Toutes nos félicitations aux organisateurs de la fête.

Fêtes de quartier

La Fête du quartier des Petites-Bougeries aura lieu les 20, 21 et 22 Septembre.

Nous en publierons le programme dans notre prochain numéro.

Mort subitement

Lundi matin au moment de monter dans le train de Libos, un voyageur s'affaissa sur le quai de la gare de Cahors. On le releva aussitôt, mais on constata qu'il était mort.

Le corps fut porté à l'hôpital de notre ville : les papiers trouvés sur lui permirent d'établir son identité. C'est le colonel Gary Jean-Baptiste, colonel au 107^e d'infanterie, en retraite, habitant à Toulouse, 12, place St-Julien.

Le colonel Gary avait fait campagne et avait été prisonnier en Allemagne. Il venait de Rocamadour et de Martel. Il était arrivé dimanche soir à Cahors et avait couché à l'hôtel Terminus.

Il était né en 1859. L'autorité militaire aussitôt prévenue, a avisé la famille.

Brûlée vive

Vendredi, Mme Ricaud, veuve d'un ancien maréchal des logis de gendarmerie, âgée de 82 ans, demeurant rue des Boulevards, venait d'allumer une petite lampe à essence. La lampe tomba, l'essence s'enflamma.

En un clin d'œil la pauvre dame fut entourée de flammes et fut brûlée grièvement.

Transportée à l'hôpital, elle reçut les soins que nécessitait son état. Mme Ricaud est morte lundi matin.

P. T. T.

Avis au public

Le concours général pour le recrutement de dames employées des Postes et Télégraphes qui devait avoir lieu les 16 et 17 octobre prochain est reporté aux 13 et 14 novembre.

La clôture de la liste d'inscription est fixée au 18 octobre prochain.

Concours

Un concours pour l'emploi de commis des établissements pénitentiaires aura lieu à Paris dans la deuxième quinzaine du mois d'octobre prochain à une date qui sera ultérieurement précisée et annoncée.

Le programme du concours est déposé à la Préfecture (cabinet du Préfet) où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures.

Foire du 13 septembre 1919

La foire du 13 septembre a été peu importante. Voici les cours pratiqués :

- Bœufs gras, de 95 à 105 fr. ; vaches grasses, de 90 à 100 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail, de 3.000 à 4.000 fr. ; vaches de travail, de 1.800 à 3.800 fr. ; bouvillons, 2.000 à 3.000 fr. la paire.
- Porcelets, de 200 à 300 fr. pièce.
- Moutons gras, 1 fr. 75 ; agneaux, 1 fr. 85 le demi-kilo ; brebis d'élevage, de 75 à 110 fr. pièce.
- Poules grasses 3 fr. 50 ; poulets, 3 fr. 60 ; canards, 3 fr. 40 ; lapins, 4 fr. 75 le demi-kilo ; pigeons, 3 fr. 50 la paire ; perdreaux, de 4 à 5 fr. pièce ; œufs, 5 fr. la douzaine.

Avis

Les bourricots vont payer l'impôt. Les habitants de la commune de Cahors qui possèdent des ânes ou des ânesses sont priés de vouloir bien en faire la déclaration au commissariat de police dans le délai de huit jours.

Compagnie d'Orléans

A l'occasion de la rentrée des vacances il sera mis en marche, entre Capdenac et Paris, pendant la période du 20 septembre au 5 octobre 1919, un train spécial partant de Capdenac à 18 h. 55, pour arriver à Paris-Austerlitz à 6 h. 08 et à Paris quai d'Orsay à 6 h. 20 le lendemain.

Ce train desservira toutes les gares et stations comprises entre Capdenac et Brive.

Des affiches donnant le détail des horaires vont être placardées dans les gares intéressées.

La location des places fonctionnera à Capdenac et à Rodez où une rame directe au départ de cette dernière gare sera ajoutée à Capdenac au train spécial.

A propos de champignons

Depuis quelques jours les champignons affluent sur notre marché cahorcien. Il n'est pas sans intérêt pour le public d'être entièrement fixé sur les dangers que peut présenter la consommation de ce comestible.

Il ressort des expériences faites par M. Trabu ex-professeur de botanique à la Faculté de médecine d'Alger que le meilleur des champignons devient vénéneux en vieillissant sur le terrain où il pousse ; de sorte que la vente des champignons vieux, moisiss, fanés, comme on en voit parfois dans les corbeilles des marchands qui, dans le but de se faire quelque argent, ne font aucun scrupule de les qualifier « les meilleurs », en devrait être interdite.

L'éminent praticien conseille donc de ne consommer que des champignons jeunes, en pleine vigueur.

J. S.
Ex-forêtier d'Algérie.

Mouvement des vins

L'Officiel publie le mouvement des vins, dans le Lot, pendant le mois de août 1919 :

- Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 3.850 hectolitres.
- Antérieures à la campagne : 77.303 hectolitres.
- Total : 81.153 hectolitres.
- Quantités de vins soumise au droit de circulation : 8.193 hectolitres.

Antérieures : 403.690 hectolitres.
Total : 111.883 hectolitres.
Stock commercial existant chez les marchands en gros : 3.304 hectolitres.

Marché du travail

L'Officiel publie la situation du marché du travail pendant la semaine du 1^{er} au 6 septembre 1919, dans le Lot.

- Nombre de déplacements : 14 hommes, 12 femmes.
- Demandes d'emplois non satisfaites : 3 hommes, 1 femmes.
- Offres d'emploi non satisfaites (usinières et manoeuvres industriels) : 7 hommes, 3 femmes.
- Autres travailleurs : 12 hommes, 8 femmes.

Douelle

Hyménée. — Nous apprenons avec un vif plaisir le mariage prochain de M. Victor Carle, lieutenant de Vaiseau, élève à l'École Polytechnique, avec Mlle Madeleine Bessou, fille de notre distingué compatriote, secrétaire général à l'Office national des Pupilles de la Nation.

Nos plus sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux deux futurs époux.

Castelfranc

Dimanche 21 septembre, à la sortie de la première messe dans une salle de la mairie, grande réunion de tous les combattants, veuves et parents de fils tués de la grande guerre.

Albas

Immédiatement après le grand'messe, dans une salle de la mairie d'Albas, réunion de tous les combattants de la grande guerre ; les veuves ainsi que les parents dont les fils sont morts au front sont priés d'y assister.

Luzech

Dans une salle de la mairie de Luzech, dimanche 21 septembre à 2 heures 30, réunion de tous les combattants de la grande guerre, la présence des veuves et des parents de fils tués est indispensable.

Praysac

Les combattants, les veuves et les parents dont les fils sont morts pour la patrie sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dans une salle de la mairie de Praysac, dimanche 21 septembre 1919.

Puy-l'Évêque

La réunion des combattants de la grande guerre aura lieu, à Puy-l'Évêque dimanche 21 septembre à 5 heures dans une salle de la mairie, présence indispensable.

Gourdon

Grand concert et bal. — Concert de l'Association artistique « La Jeunesse Lyrique » gourdonnaise jeudi 18 septembre 1919. Salle du cinéma (Place du Roc) à 20 heures 30, dont le but est de recueillir des fonds nécessaires pour élever dans la ville un monument de la Victoire.

Programme : Le luthier de Crémone, comédie en vers de F. Coppée.
Les Fiançailles de Gilberte, comédie en 1 acte de H. Toudouer.
Les messagers galants, poème lyrique de Jules Laforgue. Ballet des fleurs.
Intermèdes : musique, chants, monologues, scènes comiques, Apothéose.
Chœurs et orchestre sous la direction de M. O. Dupas.
Décors et costumes du Théâtre des Variétés de Toulouse.
Prix des places : premières, 5 francs ; secondes, 3 francs ; troisièmes, 2 francs.
Des fauteuils d'orchestre seront réservés à MM. les membres honoraires.
Ce concert sera un véritable régal pour tous.

Bibliographie

LA REVUE HEBDOMADAIRE
Sommaire du numéro du 13 septembre

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Henry de Varigny, les Vitamines. — Mystification chrétienne : Souvenirs d'un Lamoin. — Marguerite Regnard, le Fada (I). — André Bellessort, Virgile : IX (fin). Virgile après sa mort. — Baronne J. Michaux, Sèraphine grépeiros. — Jean Chantavoine, Chronique musicale : la question du Conservatoire.

Les Faits et les Idées au jour le jour. — Memento bibliographique. — Vie mondaine

PARTIE ILLUSTRÉE

L'Instantané, partie illustrée de la Revue Hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

L'IMPOT GÉNÉRAL SUR LE REVENU et les démobilisés

Qu'a-t-on fait pour les démobilisés assujettis à l'impôt général sur le revenu ?

Jusqu'à présent aucune mesure n'a été prise en leur faveur et cependant il serait équitable, alors que l'administration des finances ne procède pas au recouvrement des cotations de moins de 40 fr. des contribuables assujettis à l'impôt sur les traitements et salaires, de montrer quelque sollicitude pour ceux qui ont combattu.

Aux cours des derniers exercices, des décrets, dont le dernier est du 15 février 1919, ont prévu des sursis pour les contribuables empêchés par un cas de force majeure de faire une déclaration.

Une disposition spéciale prévoyait que ce sursis était de droit pour les mobilisés dans la zone des armées. Mais, qu'il s'agit de la détermination de ces contribuables réalisables, ils ont reçu des directeurs des contributions directes, l'avertissement d'avoir à faire leur déclaration à l'impôt général sur le revenu en ce qui touche les années 1915, 1916, 1917 et 1918.

Ces déclarations devaient être faites dans un délai de deux mois à dater de la notification faite aux contribuables par le directeur des contributions directes.

Les démobilisés vont donc se trouver dans cette situation d'avoir à acquiescer aux quatre dernières années.

C'est pour beaucoup une charge extrêmement lourde, à un moment où la plupart ne sont pas parvenus encore à rétablir leur existence, à reconstituer leurs affaires et à reprendre le cours, interrompu par la guerre, de leur carrière civile.

Ne serait-il pas juste que l'on s'attache à eux et que, tout au moins, une réduction fut prévue pour les petits et moyens revenus.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 44.

Lenoir à l'île du Diable
Nous croyons savoir que Pierre Lenoir sera envoyé à l'île du Diable.

L'art. 61 et l'Allemagne
De Zurich : Les partis de droite ont demandé au gouvernement allemand et au Président Ferenbach de convoquer immédiatement l'assemblée nationale pour discuter la note de l'Entente.

En Russie
D'Helsingfors : L'assemblée Constituante d'Esthonie a décidé d'accepter l'offre du gouvernement des Soviets et d'entamer des négociations. Une délegation sera envoyée à la rencontre de la délegation russe.

En Irlande
De Londres : On s'attend à la proclamation de la loi martiale à Dublin. Des canons ont été débarqués à Cork. La journée d'hier fut tranquille.

Amerique et Allemagne
De New-York : On annonce que Mac Anery, directeur du New-York Times, sera nommé ambassadeur à Berlin dès la ratification du traité.

Toujours les grèves !
De Londres : Les dockers de Hull se sont mis en grève.

La question de Syrie
La France à satisfaction
La Conférence a conclu des arrangements temporaires entre la France et l'Angleterre. Celle-ci soutiendra la proposition tendant à donner à la France un mandat sur la Syrie. Les Anglais retireront leurs troupes de la Syrie et de la Palestine. Des troupes françaises seront aussi envoyées en Arménie d'où les Anglais continueront à se retirer.

Félonie turque
De Salonique : Les représentants alliés de Salonique auraient acquis la certitude que la fabrique de munitions de Zeitin Burnou aurait repris son activité et expédie des quantités de munitions à l'armée insurrectionnelle d'Anatolie.

D'Athènes, on mande également : On assure de bonne source que le gouvernement Turc favoriserait en sous-main l'insurrection en Asie-Mineure.

Paris, 13 h. 45.

A LA CHAMBRE. — La Chambre réunie ce matin sous la présidence de M. Croussier a voté à l'unanimité l'ensemble du projet de loi sur les produits chimiques. —

Elle a prononcé l'ajournement à vendredi de la discussion de divers projets dont celui relatif à la Convention provisoire passée entre les ministres des travaux publics, des transports et de la marine marchande avec les chemins de fer du sud de la France. — La Chambre discute ensuite le projet adopté par le Sénat relatif à la création des Chambres d'agriculture. Le projet est voté.

D'ANNUNZIO MAITRE DE LA SITUATION. — D'Annunzio est de plus en plus maître de la situation sur l'Adriatique. Ses partisans augmentent sans cesse. La chute du ministère Nitti est très envisagée. — M. Tittoni part ce soir. Il parlera jeudi à la Chambre italienne. En cas de crise, il serait probablement chargé de la formation du ministère.

LE TRAITE BULGARE. — Le traité Bulgare sera remis la semaine prochaine. La Conférence prendra ensuite une quinzaine de vacances.

LA MAISON SOURDOIRE, tailleur, demande bonnes ouvrières ; 5 fr. par jour, journée de huit heures, SE PRESSER.

AVIS
Messieurs RIGAL et SOULLELOU font prévenir leur nombreuse clientèle, qu'ils auront **Samedi et Dimanche un BON CONVOI DE POULAINS de deux et trois ans.**
Toujours RIGAL Hôtel Combelles.

Charpentiers, menuisiers, maçons
sont demandés pour travaux de reconstruction dans la région du Nord. Bons salaires. Pension à 6 fr. par jour. Inutile se présenter. Ecrire M. NORRIS, 77, Bd. St-Michel, PARIS.

Teinturerie « Arc-en-Ciel »
Marcel MILHET
DEMANDE DES REPASSEUSES
CHOCOLATS, CONFISERIE, FONDANTS
Tablettes chocolat pour vente 0,15, 0,20 et 0,25. Dragées, pralines, sucre d'orge, bûches, nougats, biscuits. Demandez catalogue : **ROUCHIER**, Bd Thiers, à Angoulême.

A LOUER
Grande salle des Variétés
1^{er} étage avec petite salle à côté, gaz ou électricité. S'adresser au rez-de-chaussée, chez Cassagne, rue de la Chanterie, Vins en gros, derrière la Cathédrale.

Etablissements BRUEL, Fils
SOUILLAC (Lot)
ATELIERS DE RÉPARATIONS
D'AUTOMOBILES ET MOTEURS

Sous la direction de M. JUILLIA
Mécanicien-spécialiste des 1^{res} maisons
de construction de Paris

Réparations et mise au point de tous véhicules et moteurs. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tou. — Réparations de carrosseries. — Garnitures de capotages. — Remise en état de magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Transports marchandises par camions-automobiles. — Locations de voitures automobiles pour courses et tourisme.

Section Electricité
SOUS LA DIRECTION DE M. LEIBINSON,
Ingénieur Electricien diplômé.

Installations basse et haute tension. — Force. — Lumière. — Sonneries. — Téléphones. — Réparations dynamos et magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et entretien d'usines. — Etudes. — Calculs. — Devis. — Dessins. — Fourniture de matériel.

Automobiles André Citroën

AGENCE RÉGIONALE
NOUYRIT-SALOMON
Pour les essais de la voiture, s'adresser **Garage Citroën**, place St-Urcisse, et 11, Boulevard Gambetta.

lution d'une année pendant laquelle, il le savait, des requêtes pouvaient être admises au contentieux du Conseil et le décret révoqué. Ce furent des mois d'anxiété, dans une solitude absolue.

Il n'a pas la conscience tranquille de son père, disait Gertrude. Ce gros garçon réjoui, un peu mou, qui prenait la vie du bon côté, avait maigri, s'était fondu, n'était plus qu'une ombre craintive. Ses yeux bleus, affleurant le front si faciles à toutes les tristesses, s'étaient creusés sous la tension d'une fatigue morale. Il usait ses journées à vaguer, lire et dormir. Il était devenu nerveux et irritable, avec des retours brusques qui lui faisaient demander pardon de sa mauvaise humeur à Gertrude. Elle entendait souvent qui parlait seul... et, comme une fois, elle avait frappé à sa porte, craignant qu'il ne fût malade, il l'avait mal reçue.

— Allez-vous-en, vieille, et laissez-moi tranquille !
La rude année passa et rejoignit les autres. Au Conseil d'Etat, personne ne réclamait et Pierre se résigna, libre pour une seconde vie, où veilla, libre pour une seconde vie, où se face le nom de son père, puisque ce nom n'existait plus et que, pour jamais, les fils s'appelaient :

PIERRE GERBERT
(A Suivre).

LE GÉANT (A. COUSSLANT).
Imprimerie Coussant (personnel intéressé).

LES VAINCUS DE LA VIE

Le Fils d'un Voleur

PAR

JULES MARY

I

L'HÉRITAGE IMPRÉVU

Pas de réponse. Elle s'approcha et crut d'abord qu'il dormait, car il avait la tête penchée, et elle allait s'éloigner à petits pas, lorsqu'elle remarqua des soubresauts singuliers qui agitaient ce grand corps. Ayant prêté attention, elle vit qu'il pleurait de grosses larmes.

Alors la paysanne eut pitié, consolait :

— Il ne faut pas vous désoler comme ça, Monsieur Pierre, ce qui est fait est fait : on ne rendra pas la vie au maître. Après tout, il devenait bien ancien. Puis vous devez être fier des regrets qu'il laisse. Il n'a été fait envers personne, ni homme ni bête... Et si bon, si vigilant, si respectueux de tout, que, dans les sentiers de son jardin, il se dérangeait pour ne pas effarer des fourmis, et sur les routes, il passait à gauche pour ne pas écraser à droite un cafard roulant un croton de cheval, tantôt dessus, tantôt dessous jusqu'à son trou... Un vrai

brave homme... Le curé le racontait tantôt... Que de pièces blanches pour les pauvres ! Et parfois une pièce d'or, pour la paroisse... Honnête, au point... si je vous disais ? J'ai été jolée, moi... il y a vingt ans, je n'avais pas, oui-dà, ma trogne racornie d'aujourd'hui... Eh bien, jamais un mot, jamais, pour me proposer la bagatelle... Et c'est ça qui vous force au respect, à la longue, parce que, sûrement, s'il avait voulu...

— Merci, Gertrude ; allez, ma bonne, je n'ai besoin de rien...
— Pierre ne tint pas compte du « post-scriptum » de la lettre, déplaça les journaux et lut.

C'était triste, c'était très simple. Stanislas Chatillon avait acheté l'étude de notaire des Chocets. Il était resté à dix ans, de bon conseil, respectable, populaire bien sûr.

La Gazette des Tribunaux disait que cet homme vivait modestement, ne s'absentait jamais, ne jouait pas à la Bourse, n'était tombé dans aucune de ces aventures procédurières qui, sortant de la cervelle diplomatique de certains paysans madrés, guettent les notaires les plus honnêtes et les surprennent comme au coin d'un bois. Et brusquement, un beau matin, l'étude fermée, le clerc non prévenu, l'inquiétude, les plaintes, la justice, l'enquête, la vérité éclatant en coup de tonnerre... deux cent mille francs disparus... de navres gens ruinés... les misères présentes, sources de misères et de drames à venir... la condamnation... le scandale... et après, le silence, l'oubli, la tombe...

Tout à l'heure, Pierre croyait à tout... Il ne croit plus à rien... Pourtant, autour de lui, que de grâce, de vie et de lumière ! Le soleil baissait derrière les collines et, déjà, de longues bandes d'ombre coupaient la raie verte et turbulente de la Meuse. Les fleurs, fatiguées, s'éveillaient à l'approche du soir. Des geais, crête hérissée, s'égosillaient. Des chardonnerets, ragueurs, se poursuivaient pour une bataille, et les hirondelles enlevaient à la volée de gros insectes nocturnes trop pressés de vivre. D'où venait, dans le ciel si pur, ce nuage qui projetait son obscurité menaçante sur toutes choses ?

Jusqu'à la nuit, il lut et relut, s'inspirant de ces détails, absorbant cette infamie vulgaire d'un voleur ayant raisonné son acte, l'ayant travaillé, et après l'avoir réussi, vivant calme et ignoré, dans la paix de la honte heureusement accomplie.

— Un brave homme ! avait déclaré Gertrude.

Les larges horizons de sa vie se restreignaient soudain et tous les chemins semblaient, de si loin qu'il les vit, se couder à un embranchement très étroit, où il se trouvait, rocaillieux, percé de foudrières, bousculé par des torrents. Il avait mal au cœur. Il se levait, se promena, dans les allées entretenu par le vieillard avec un soin minutieux. Elles étaient là, les fourmis en travail, rue Philippe évitait dans la compassion de ces efforts minuscules...

Comment cet homme avait-il commis cette chose odieuse, ce vol ?... Et

quelles étranges et folles incohérences dans ce cerveau inaccessible aux larmes humaines et pit